

Commission Statut Arbitrage

Constituée selon les textes fédéraux (art.8 Statut de l'Arbitrage)

**(1 Président membre du CD + 3 représentants des clubs + 3 représentants des arbitres
dont l' élu au CD)**

Président : Mme Emmanuelle BISARO (élue)

Membres :

- M. Jean Marie GRUEL(club)
- M. Bathélémy OYHENART (club)
- M. Serge SUBIAS (club)
- M. Aimé BRAY (arbitre)
- M. Stéphane REUTIN (arbitre)
- (représentant des arbitres au CD)

Réunion sur convocation.

R.A. : Régine BERGEREAU